

2^{ème} Organisé par :
Défi breton 2018 Voiles & Patrimoine
Golfe du Morbihan

BULLETIN D'INSCRIPTION

COORDONNEES :

ASSOCIATION (NOM) ou PROPRIETAIRE :

RESPONSABLE / CONTACT (NOM, Prénom) :

ADRESSE :

COURRIEL :

TELEPHONE (si possible, portable) :

BATEAU (NOM) :

NOM :

TYPE / CLASSE :

LONGUEUR COQUE :

LONGUEUR HORS-TOUT :

NB DE MÂTS :

GREEMENT / VOILE(S) :

EQUIPAGE :

Nb d'équipiers :

Licences FVA : OUI – NON ASSOCIATION / INDIVIDUELLE

Nb de Licence individuelle FVA :

OPTIONS :

Acceptez-vous l'échange d'équipiers : OUI - NON

Participerez-vous aux épreuves le samedi après-midi en costume d'époque : OUI - NON

Avez-vous des places disponibles ? OUI - NON

Souhaitez-vous compléter un équipage ? OUI (Nb d'équipiers) - NON

HEBERGEMENT :

Terrain municipal : OUI - NON

Camping : OUI - NON

Autre :

PARTICIPATION :

Bateau Capacité maxi		PARTICIPATION
2 ou 3 mâts 9 équipiers ou plus	150,00 €	
1 ou 2 mâts 6 / 8 équipiers	80,00 €	
1 mât 4 / 5 équipiers	50,00 €	
1 mât 2 / 3 équipiers	30,00 €	

REPAS :

Repas	Lieu	Date	Nb	montant	TOTAL
Petit-Déjeuner	Stade Le Derf	Jeudi 10/05		4,00€	
Petit-Déjeuner	Stade Le Derf	Vendredi 11/05		4,00€	
Petit-Déjeuner	Stade Le Derf	Samedi 12/05		4,00€	
Petit-Déjeuner	Stade Le Derf	Dimanche 13/05		4,00€	
Déjeuner à emporter		Jeudi 10/05		7,00€	
Déjeuner à emporter		Vendredi 11/05		7,00€	
Déjeuner à emporter		Samedi 12/05		7,00€	
Diner	Stade Le Derf	Jeudi 10/05		10,00€	
Diner	Stade Le Derf	Vendredi 11/05		10,00€	
Repas des Equipages	Le Passage	Samedi 12/05		10,00€	

AVANCE = PARTICIPATION	
TOTAL REPAS	
LICENCES TEMPORAIRES FVA : Nb équipiers x Nb jours x 3,00€	
TOTAL	

Les inscriptions et l'avance doivent parvenir avant le 15 mars 2018.

Le règlement complet doit parvenir pour le 20 avril 2018.

Le nombre de participants et les repas peuvent être modifiées jusqu'au 20 avril 2018.

Date :

NOM Prénom :

Signature :